

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Vendredi 30 Juin 2017**

OL/AB  
2017-439

L'an deux mil dix sept, le vendredi trente juin à dix-huit heures trente, les membres du Conseil Municipal de Trouville-sur-Mer se sont réunis à la Mairie sur convocation adressée le 23 juin 2017, et sous la présidence de Monsieur Christian CARDON, Maire.

Conformément à l'article L 2121-18 du Code Général des Collectivités Territoriales la séance était publique.

**ETAIENT PRESENTS** : M. Cardon, Maire ; Mme de Gaetano, Mme Outin, M. Quenouille, Mme Cordier, M. Moustardier, Mme Poidevin, M. Briard, Adjoints ; Mme Grosjean, Mme Blassel, M. Auger, Mme Fresnais, M. Thomasson, M. Guilet, Mme Duchange, M. Armanet, Mme Guillon, M. Lehot, M. Luquet, Mme Schemla.

**ABSENTS EXCUSES** : M. Zivacco (pouvoir à M. Quenouille), M. Revert (pouvoir à M. Cardon), Mme Chavagné, Mme Thimon, M. Dubois, M. Cervoni (pouvoir à M. Lehot).

*Le Conseil Municipal désigne Mme Fresnais comme secrétaire de séance.*

.....

**Le Conseil Municipal,  
après en avoir délibéré :**

- **Octroi des subventions pour l'année 2017**  
Ne prennent pas part au vote : M. Moustardier, M. Guilet pour l'Association « Deauville-Trouville Triathlon », M. Luquet pour l'Association « Groupement Régional des associations de protection de l'environnement de Normandie »  
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Attribue une subvention exceptionnelle à l'association « Trouville Olympique Natation »**  
Ne prend pas part au vote : M. Moustardier  
Abstention : Mme Schemla  
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Attribue une subvention complémentaire à l'association « OFF » pour l'année 2017**  
Ne prend pas part au vote : M. Moustardier  
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Octroie une subvention exceptionnelle à « l'Association Sportive de Saint Arnoult (ASSAT) »**  
Ne prend pas part au vote : M. Moustardier  
Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

- **Autorise la signature d'une convention de partenariat à objectif culturel entre la ville de Trouville-sur-Mer et l'association OFF pour le 18<sup>ème</sup> Festival OFF COURTS 2017**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la signature d'une convention de partenariat avec l'association « Compagnie PMVV Le Grain de Sable »**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la signature d'une convention de partenariat avec l'EPIC Office de Tourisme de Trouville-sur-Mer pour la création d'une boutique commune avec la Galerie du Musée**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Octroie des subventions pour la stérilisation des œufs de goélands argentés**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Fixe le montant de la participation de la commune aux dépenses des écoles privées pour l'année 2017**  
 Votent contre : Mme Guillon, M. Lehot (+ pouvoir de M. Cervoni), M. Luquet, Mme Schemla  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la signature de deux contrats de prêts à long terme avec la Caisse d'Epargne de Normandie et la Banque Postale**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Blassel  
 Votent contre : M. Luquet, Mme Schemla  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Fixe le complément des tarifs municipaux pour l'année 2017- Bibliothèque Municipale**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Réévalue le quotient familial et modifie les tarifs de restauration scolaire et garderie périscolaire – Année 2017-2018**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Crée une régie de recettes au service des affaires scolaires sur le budget principal de la Ville liée aux titres inférieurs à 15 euros**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Décide la mise en place du paiement des recettes locales par TIPI (Titres Payables par Internet)**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Modifie l'acte constitutif de la régie de recettes « boutiques » au musée Villa Montebello sur le budget de la Ville**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Décide de solliciter le Conseil Régional de Normandie pour une participation au financement du Forum des Territoires Connectés – Année 2017**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve la mise à disposition d'un logement de fonction du personnel affecté à la résidence autonomie et à la villa « La Roseraie » dans le cadre d'une convention d'occupation précaire avec astreinte à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2017**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Adopte la reprise du personnel affecté à la résidence autonomie et à la villa « La Roseraie » et modifie le tableau des emplois permanents à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2017**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la signature d'une convention de gestion et de mise à disposition de personnel à titre gracieux de la résidence autonomie et de la villa « La Roseraie » entre la Ville de Trouville-sur-Mer et le Centre d'Action Sociale de Trouville-sur-Mer à compter du 1<sup>er</sup> Septembre 2017 – Autorise, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017, la mise à disposition de l'hôtesse au sein de la résidence autonomie dont le contrat a fait l'objet d'un transfert auprès de la ville, en application des dispositions de l'article L 1224-3 du Code du Travail**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Constata la désaffectation du bien cadastré AD 108 situé 58 rue Guillaume le Conquérant - Décide de procéder au déclassement du bâtiment communal afin de procéder à son aliénation**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise la cession d'un bien immobilier communal situé 58 rue Guillaume le Conquérant**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.

- **Décide de déclasser du domaine public des voies dénommées « rue Saint Jean » et « impasse Maurice Lecroisey » et de leurs dépendances – Approuve le principe de la cession à intervenir au profit de Calvados Habitat**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Autorise le dépôt du permis de construire relatif à l'aménagement du préau de l'école René Coty en salle de motricité et d'espace polyvalent**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la signature d'un protocole transactionnel à intervenir entre la commune d'une part, et les locataires de l'ancien logement du directeur de l'école maternelle H.C Andersen aujourd'hui désaffectée, d'autre part**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Votent contre : Mme Guillon, M. Lehot (+ pouvoir de M. Cervoni), M. Luquet, Mme Schemla  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Désigne la société SHEMA en tant que concessionnaire pour la future Zone d'Aménagement Concerté à vocation d'activités dite « Zone d'emplois d'Hennequeville » - Approuve le traité de concession et ses annexes**  
 Ne prend pas part au vote : Mme Fresnais  
 Les autres membres du Conseil Municipal votent pour.
- **Modifie le tableau des effectifs 2017**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la modification de deux postes d'agents contractuels pour un besoin saisonnier et autorise la création d'un poste supplémentaire à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Modifie le dispositif de titres restaurants à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2017**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Fixe le montant de la prime de fin d'année allouée aux agents territoriaux de la Ville – Année 2017 -**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le recours à une diététicienne 2017/2018**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Autorise la signature d'une convention entre la Ville de Trouville-sur-Mer et l'association « Club de tir d'Orbec La Vespière »**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve le principe de recours à une délégation de service public, sous forme d'affermage, pour l'exploitation des marchés traditionnels d'approvisionnement, des marchés bio, des marchés occasionnels à thèmes et nocturnes, à compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2018 pour une durée de 4 ans**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le lancement de la consultation devant respecter les obligations de publicité et de mise en concurrence relatives aux concessions de service public pour l'attribution d'une partie du domaine public maritime dont l'utilisation a été accordée par l'Etat à la commune de Trouville-sur-Mer. Cette occupation permettra au titulaire d'établir et d'exploiter, au sein du centre nautique, pendant une durée de 5 ans ou 8 ans, une activité de restauration et snack/ bar/ buvette et de location de matériel de plage**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le recours à des intervenants extérieurs pour assurer des animations périscolaires – Année scolaire 2017-2018**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le recours à des prestations associatives pour assurer des animations périscolaires – Année 2017-2018**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le versement d'une subvention à une association pour assurer des animations périscolaires – Année 2017-2018**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise le règlement des factures de prestations pour assurer des animations périscolaires – Année 2017-2018**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la signature d'une convention de mutualisation de la solution logicielle et matérielle pour l'exploitation de la vidéo-protection entre la ville de Trouville-sur-Mer et la Communauté de Communes Cœur Côte Fleurie**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la signature d'une convention de partenariat avec la librairie « Au Brouillon de Culture » pour l'année 2017**  
 Délibération adoptée à l'unanimité.

- **Autorise la signature d'une convention de partenariat à objectif culturel entre la Ville de Trouville-sur-Mer et le Centre Dramatique National de Normandie, la Comédie de Caen pour la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2017 au 31 Décembre 2017**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve les modifications au règlement intérieur de la bibliothèque municipale**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Autorise la signature d'une convention médicale entre la Ville de Trouville-sur-Mer, dont dépend la structure multi-accueil « La Récré » et le centre périnatal de proximité et de petite enfance du Centre Hospitalier de la Côte Fleurie**  
Délibération adoptée à l'unanimité.
- **Approuve les modifications du règlement de fonctionnement de la structure multi-accueil municipale « La Récré »**  
Délibération adoptée à l'unanimité.

### **Affaires diverses :**

- **Prend acte du rapport annuel concernant une délégation de service public – Casino de Trouville-sur-Mer – Exercice 2015-2016**
- **Prend acte du rapport annuel concernant une délégation de service public pour la construction et l'exploitation d'un parc de stationnement Place Maréchal Foch – Exercice 2016**
- **Prend acte du rapport annuel de la délégation de service public des marchés communaux d'approvisionnement, des marchés bio, à thèmes et nocturnes – Exercice 2016**
- **Prend acte des rapports annuels des sous-concessionnaires : Délégation de service public pour l'exploitation en sous-concessions des lots 1-2-5-6-7-8-9, manèges, élasto-trampolines, kayaks**
- **Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal pour la passation des marchés inférieurs à un certain seuil**

- Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal : *conclusion de louage n'excédant pas 12 ans*
- Prend acte des informations sur les décisions prises par le Maire en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Municipal : *révision des loyers*

.....  
POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME



LE MAIRE

Christian CARDON

Affiché le : .....7 Juillet 2017.....

Retiré le : .....

Mis en ligne le : .....